

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING

16, route de Souppes
77570 CHÂTEAU-LONDON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juin 2026

Date de la convocation :

18 juin 2026

N° 2026-06-29_71

Date d'affichage de la convocation :

18 juin 2026

SOUTIEN FINANCIER AU DISPOSITIF DE MÉDIBUS SUD 77 DE LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ (CPTS) SUD SEINE-ET-MARNE

Acte rendu exécutoire après envoi en
Sous-préfecture le :

7 juillet 2026

Secrétaire de séance :

Benjamin ITIÉ

Date de publication ou de notification :

7 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing (16, route de Souppes à Château-London), en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Jacques HYEST, Président.

		Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)	Pouvoir à
CONSEILLERS En exercice : 41 Présents : 32 Représentés : 4 Excusés non représentés : 3 Absents non excusés : 2 Votants : 36 VOTES POUR : 36 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	Arville	Anne THIBAUT Nadège BESLÉ	☒ ☐	☐ ☐	
	Aufferville	Bruno MOULIÉ Thierry BRIAND	☒ ☐	☐ ☐	
	Beaumont-du-Gâtinais	Nicolas POZO Caroline MASSYN	☒ ☒	☐ ☐	
	Bougigny	Sandra TIMBERT Jean-Benoist BARTHÉLÉMY	☐ ☐	☒ ☒	
	Bransles	Florent NÉGRIER Michel BAUWENS	☒ ☒	☐ ☐	
	Chaintreaux	Alexis KERLO Alain MÉTAUT	☒ ☐	☐ ☒	
	Château-London	Benjamin ITIÉ Colline TORAILLE SMITH Giovanni BARONE Sylvie STITI Frédéric BAUDOUIN	☒ ☒ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☒ ☒ ☒	Colline TORAILLE SMITH Benjamin ITIÉ
	Chenou	Gérard MOUSSET DE LOS SANTOS Nathalie	☐ ☐	☐ ☐	
	Égreville	Pascal POMMIER Marie LEPAGE Georges BADER Catherine CARTIER	☒ ☒ ☒ ☐	☐ ☐ ☐ ☒	Georges BADER
	Gironville	François COUSIN Olivier JEANNOTIN	☒ ☐	☐ ☐	
	Ichy	Hervé JACQUESSON Cynthia CHEREAU	☐ ☒	☒ ☐	
	Lorrez-le-Bocage-Préaux	Claude BICHEREL Martine DUFONT	☒ ☒	☐ ☐	
	Madeleine-sur-Loing (La)	Jean-Jacques HYEST Sylviane DONELLI	☒ ☐	☐ ☐	
	Maisoncelles-en-Gâtinais	Netty VINTANEL ROUSIER Jacques SIMAO	☒ ☐	☐ ☐	
	Mondreville	Jean-Sébastien POITOU Mathurin PHILIPPEAU	☒ ☐	☐ ☐	
	Obsonville	Hervé COURTOIS Antoine PACHECO	☒ ☐	☐ ☐	

Poligny	Gérard GENEVIÈVE	☒	☐	☐
	Évelyne GUERPILLON	☒	☐	☐
Souppes-sur-Loing	Jean-Michel CAPELLE	☒	☐	☐
	Nathalie VILETTE	☒	☐	☐
	Fabrice GILBERT	☒	☐	☐
	Marie-Laure BAUDON	☒	☐	☐
	Alain LEBLANC	☒	☐	☐
	Hélène REBOUCO	☒	☐	☐
	Martin TRICARD	☐	☒	☐
	Jocelyne PRESLES	☒	☐	☐
Vaux-sur-Lunain	Didier RICHARD	☒	☐	☐
	Charlie PREVOST	☒	☐	☐
	Marie-Hélène FONSECA	☐	☐	☐
Villebéon	Francis PLÉ	☒	☐	☐
	Didier MARCOIN	☐	☐	☐

Jean-Michel CAPELLE

Le Conseil communautaire,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2009/SPF/CL n° 21 portant création de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2019/DRCL/BLI/n° 89 du 23 août 2019 portant transfert de siège de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- VU** les statuts de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing,
- CONSIDÉRANT** que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget,
- CONSIDÉRANT** que la liste des subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé versées dans le cadre du budget figure en annexe,
- CONSIDÉRANT** que les subventions aux personnes de droit privés autres que les entreprises et les ménages sont inscrites au chapitre 65 au compte 65748,
- CONSIDÉRANT** que pour répondre aux besoins de soins des habitants des cinq intercommunalités du Sud de la Seine-et-Marne et rapprocher les services médicaux du quotidien, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sud Seine-et-Marne a développé un bus itinérant dénommé Médibus Sud 77,
- CONSIDÉRANT** que ce bus entièrement équipé permet à des internes en médecine et docteurs juniors en renfort du médecin maître de stage d'assurer des consultations médicales dans des conditions identiques à un cabinet,
- CONSIDÉRANT** qu'il s'adresse en priorité aux patients en affection longue durée n'ayant pas de médecin traitant,
- CONSIDÉRANT** que le dispositif dispose notamment d'un soutien financier de la Région Île-de-France, du Département de Seine-et-Marne, de la Mutualité sociale agricole (MSA), de la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-et-Marne, de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et des intercommunalités du Sud Seine-et-Marne,

CONSIDÉRANT que la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) patients en affection longue durée à l'échelle de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing, soit plus de 20 % de la population,

CONSIDÉRANT que la CPTS Sud 77 a sollicité un soutien financier à hauteur de 6 000,00 € par an,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

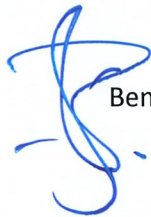
Article 1^{er} : ACCORDE un soutien financier de 6 000,00 €, au titre de l'année 2026, pour le Médibus Sud 77 porté par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Sud Seine-et-Marne ;

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

À Château-Landon, le 7 juillet 2026

Le secrétaire de séance



Benjamin ITIÉ



Pour extrait conforme
Le Président



Jean-Jacques HYEST

Envoyé en préfecture le 08/07/2026

Reçu en préfecture le 08/07/2026

Publié le



ID : 077-200023919-20260629-2026062971BIS-DE